



RAPPORT ANNUEL 2014-2015

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

L'école de la Passerelle est un établissement qui accueille une clientèle uniquement composée d'élèves du préscolaire. C'est une école accueillante pour tous et chacun. La qualité du personnel qui y travaille, la clientèle qui fréquente cette école (des enfants enthousiastes, qui ont hâte d'entrer dans leur première école), l'implication et la grande collaboration des parents, contribuent sûrement à faire de cette école, un milieu accueillant et stimulant.

Cette année, nous avons accueilli 19 groupes d'élèves en classe régulière et un groupe, en classe de développement social et communicatif (TSA - 5 ans). Au total, ce sont donc 377 enfants qui ont fréquenté notre magnifique école.

Nos enseignantes et enseignants ont développé une belle expertise, de grandes compétences et ont acquis plusieurs connaissances au cours des années. Un esprit d'équipe, de partage et d'entraide règne au sein de l'école, pour le bien-être et la réussite de tous les enfants.

Nos élèves de la classe de développement social et communicatif (TSA – 5 ans) ont aussi bénéficié d'un excellent service. Une orthopédagogue et une éducatrice spécialisée, à temps plein assument l'enseignement et l'accompagnement des enfants de la classe. Huit enfants fréquentaient cette classe, cette année. Pour assumer la surveillance et l'accompagnement de ces enfants, à l'heure du dîner, une préposée et une éducatrice spécialisée étaient présentes. Une communication quotidienne se faisait entre les deux équipes, afin d'assurer un beau suivi et une belle transition pour les enfants. Nous avons aussi le service d'une orthophoniste à raison d'une journée par semaine et une psychologue, en début d'année, une demi-journée par semaine. Bravo à toute l'équipe!



SERVICES COMPLÉMENTAIRES

Nous avons aussi bénéficié d'un excellent service de nos professionnelles, orthopédagogue et spécialiste en éducation physique.

Les 19 classes régulières bénéficiaient des services suivants :

- 45 minutes d'orthopédagogie par semaine
- 4 jours en orthophonie par semaine
- 4 jours en psychoéducation par semaine
- 1 jour de psychologie par semaine (en début d'année)

Une enseignante spécialisée offrait une période de 30 minutes par semaine en éducation physique à toutes les classes, au gymnase. Les enfants bénéficiaient aussi d'une période de psychomotricité globale, au gymnase, supervisée par leur enseignante ou enseignant. De plus, l'enseignante en éducation physique offrait des activités à l'heure du dîner. Ce fut grandement apprécié!

ADMINISTRATION

Cette année, une directrice assumait la responsabilité et la gestion de toute l'école, avec l'aide et le soutien d'une secrétaire. Une responsable d'école (enseignante) a été nommée en début d'année. Elle assumait la responsabilité de prendre des décisions et/ou de répondre aux urgences, en cas d'absence de la directrice (rencontres à l'extérieur de l'école, entre autres...). De plus, elle connaissait toute la culture de l'école. Ce fut très aidant! Nous avons ajouté quelques ressources supplémentaires, de façon ponctuelle et dans les périodes plus intenses : période d'inscription des élèves et fin d'année. Ce fut nécessaire et grandement appréciée.

PROGRAMME PASSE-PARTOUT

L'école offrait aussi en ces lieux, le programme Passe-Partout qui s'adresse aux enfants de 4 ans et à leurs parents. Ce programme a une double mission: accompagner les parents dans leur participation active à la réussite de leur enfant et aider les enfants à s'intégrer avec harmonie au milieu scolaire. C'est une belle transition vers la maternelle. Plusieurs familles (52) ont participé aux rencontres. La participation des parents est essentielle à la réussite du programme Passe-Partout (environ 8 participations et parfois plus). Pour ce qui est des enfants, 18 rencontres ont été offertes. Il est à noter que ce programme comprend : un volet parents, un volet enfants et un volet parents-enfants. Plusieurs activités ont été organisées : deux fêtes, des soirées d'information, une rencontre avec une orthophoniste, une rencontre de pères et d'autres activités spéciales. Félicitations à notre conseillère pédagogique en éducation qui offre un excellent service auprès de ces enfants et de leurs parents. C'est aussi aidant pour l'école qui accueille ces enfants, l'année suivante.

SERVICE DE GARDE ET SERVICE AUX DÎNEURS

Le **service de garde** a accueilli 257 élèves réguliers tout au long de l'année. Le service fut très bien géré par une technicienne et responsable en service de garde.

13 éducatrices ou éducateurs se partageaient 257 enfants, dans leurs classes respectives, en association : une éducatrice ou un éducateur associé à une enseignante ou enseignant.

Le service de garde de La Passerelle se veut un service qui fait le lien entre l'école et la maison : une passerelle pour l'enfant de 5 ans. Donc, beaucoup de jeux extérieurs sont priorisés et les activités de type « libres » favorisant la créativité et la socialisation.

Cette année nous avons mis en priorité la sécurité de nos tout-petits, en bénéficiant d'un système de serrure aux portes qui fonctionnent avec une puce et que chaque employé peut utiliser, mais à des heures spécifiques. Nous avons aussi

actualisé le fonctionnement et la mise en place de nos installations, afin de favoriser un accueil agréable, sécuritaire et efficace des enfants et de leurs parents.

Et chaque parent qui entre dans l'école n'a accès qu'à une seule porte, celle de l'entrée principale. Il doit d'abord s'identifier au poste d'accueil. Notre préposée à l'accueil note la présence de l'enfant sur ses feuilles de présence. Ensuite, le parent peut alors accompagner son enfant à sa classe, et il doit par la suite, sortir par une des trois portes qui lui sont indiquées; soit celle du service de garde, celle du secrétariat et/ou la porte au-dessus des escaliers jaunes (en haut du service de garde). Le soir, le parent doit encore se présenter au poste d'accueil, s'identifier à la préposée. Celle-ci avise l'éducatrice, en utilisant son radio émetteur-récepteur, qu'un tel parent vient chercher son enfant. Elle note le départ de l'enfant sur les mêmes feuilles de présence que le matin.

Si toutefois ce n'est pas le parent qui vient chercher son enfant, il a la responsabilité de s'assurer que la personne qui se présentera au poste d'accueil est inscrite (fiche d'inscription de l'élève) comme personne autorisée à venir chercher l'enfant. Aucun appel téléphonique n'est accepté, sauf dans le cas d'une urgence exceptionnelle. La responsable demande une autorisation écrite du parent. Les courriels sont aussi acceptés.

Les parents étaient très réceptifs quant à la sécurité de leur petit. Nous avons eu beaucoup de félicitations et de bons commentaires. Les parents collaborent vraiment bien.

Les éducatrices et éducateurs bénéficiaient d'une heure de temps à leur horaire de travail pour de la planification d'animation et d'activités. La convention collective exige un temps de planification d'au minimum une heure par semaine pour les éducatrices et éducateurs : 1 heure de planification aux deux semaines et 1 heure de réunion aux deux semaines. Durant le mois de septembre, 3 heures sont prévues pour la planification et 1 heure pour la réunion du mois.

Au service de dîneurs, nous comptons sur 6 surveillantes qui se partagent 115 enfants de 6 classes différentes. Elles ont des groupes des 20 élèves chacune. La surveillance du dîner se fait en classe. Les enfants disposaient d'une heure pour manger incluant le lavage des mains, toute l'année, grâce à un service bonifié.

Un sondage a été réalisé l'année dernière, auprès des parents, en collaboration avec le conseil d'établissement de l'école, dans le but de bonifier le service offert à l'élève, pour les années 2014-2015 et 2015-2016. En fait, le choix offert aux futurs parents utilisateurs baissait le ratio à 20 enfants par groupe pour une surveillante. Ainsi, les groupes pouvaient manger dans leur classe; avoir accès au four micro-onde, avoir une heure pour dîner, et être dans un lieu calme pour jouer en cas de mauvais temps. Le sondage a été effectué par internet de type *Survey-Monkey* aux futurs parents et aussi par écrit aux parents de l'année dernière, dans le but d'avoir leurs commentaires et opinions. L'option bonifiée a été gagnante à 88 %. Donc, tous les groupes d'enfants, qui fréquentaient le service des dîneurs ou le service de garde, restaient dans leur classe respective pour dîner.

C'est un service qui apporte une plus grande sécurité et une meilleure stabilité. Les sondages pour le service bonifié sont à refaire aux 2 ans. Donc, si nous souhaitons reconduire ce service bonifié, en 2016-2017, il faudra que ce sujet soit traité au conseil d'établissement en 2015-2016, et, éventuellement, procéder à un nouveau sondage.

En ce qui a attrait aux journées pédagogiques, plusieurs activités se sont déroulées à l'extérieur de l'école, afin de permettre aux enseignantes et enseignants d'avoir accès à leur classe, pour rencontrer les parents, faire les bulletins, etc. Une belle cohabitation se vit dans l'école, entre le personnel du service de garde et le personnel enseignant. Un esprit d'équipe et d'entraide se ressent et c'est très apprécié. Félicitations à tout notre personnel du service de garde et service des dîneurs!

ENTRETIEN MÉNAGER

L'entretien ménager de l'école a été fait par l'entreprise F.D. Maintenance. Nous avons un concierge de jour, qui accomplissait 35 heures à 40 heures par semaine et un concierge de soir, qui assumait quelques heures pour compléter le travail de jour. L'entretien d'une école, et plus particulièrement au préscolaire, demande beaucoup de temps et de l'énergie. C'est un service essentiel. Il faut s'assurer d'offrir un environnement sain à tous les enfants ainsi qu'au personnel de l'école.

RESSOURCES ALLOUÉES ET DÉCISIONS BUDGÉTAIRES

Le budget total d'opération est en équilibre. Les allocations ciblées ont permis de bonifier le service d'éducation spécialisée de 5 heures, portant ce service à 25 heures semaine afin d'accompagner les élèves ayant des difficultés de comportement et/ou d'adaptation. Nous avons aussi offert un accompagnement particulier à plusieurs élèves qui éprouvaient des difficultés d'adaptation afin de développer l'autonomie et le sentiment de sécurité.

PROGRAMME RIBAMBELLE

L'école de la Passerelle déploie un magnifique projet favorisant l'adaptation des enfants à l'école. Le projet Ribambelle s'adresse aux enfants de 5 et 6 ans. Un dépistage systématique de tous les enfants de l'école s'effectue afin d'identifier les enfants ayant des besoins particuliers sur le plan de l'adaptation. Par la suite, tous les élèves de l'école vivent des animations données par les enseignantes ou les psychoéducatrices. Les enfants peuvent ensuite reconnaître les émotions génératrices d'anxiété et les transformer en pensées aidantes « pensées lunettes » et « pensées menottes ». Des formations ont été offertes aux parents et au personnel de l'école, par les psychoéducatrices. Nous avons aussi ajouté des heures de service en psychoéducation et en éducation spécialisée, dans les 3 derniers mois de l'année, afin de bonifier le service et d'offrir une aide et un soutien supplémentaires aux enfants, dans le cadre du projet Ribambelle. Ce fut très apprécié de tous! Félicitations à toutes nos professionnelles, éducatrices spécialisées, enseignantes et orthopédagogue! Un beau travail d'équipe!

LE PLAN DE RÉUSSITE ET LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE : BILAN DE MISE EN ŒUVRE

Pour l'année scolaire 2014-2015, l'école, le conseil d'établissement, l'ensemble du personnel et le comité ont poursuivi le processus entourant l'actualisation du plan de réussite et la production de la convention de gestion et de réussite éducative (CGRÉ). L'ensemble du personnel et le conseil d'établissement ont approuvé le projet révisé de convention de gestion et de réussite éducative. Notre convention de gestion porte le souci du personnel d'offrir un soutien approprié aux enfants notamment en regard des transitions auxquelles ils seront confrontés.

L'objectif 1 qui suit est en lien avec le but 1 du MEESR (ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche) qui vise l'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans :

OBJECTIF 1 : EN JUIN 2015, 83% DES ÉLÈVES AURONT UN RÉSULTAT ÉQUIVALENT OU SUPÉRIEUR À « B » À LA COMPÉTENCE « 6 » AU 3^E BULLETIN

Cible : 84%

Moyens mis en place :

Afin d'atteindre notre cible, l'équipe-école a mis en place une série de moyens dont le suivi des routines complètes, l'apprentissage de la gestion du temps et l'ajout de défis graduels, etc.

Résultats obtenus :

Presque 88% (87.9%) des élèves ont obtenu un résultat équivalent ou supérieur à B à la compétence 6 au 3^e bulletin. C'est un excellent résultat!

Recommandations et ajustements :

Les moyens mis en place ont donné d'excellents résultats.

L'objectif 2 qui suit est en lien avec le but 2 du MÉESR (ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche) qui vise l'amélioration de la maîtrise de la langue :

OBJECTIF 2 : EN JUIN 2015, 86% DES ÉLÈVES AURONT UN RÉSULTAT ÉQUIVALENT OU SUPÉRIEUR À « B » À LA COMPÉTENCE « 4 » AU 3^E BULLETIN

Cible : 86%

Moyens mis en place :

Afin d'atteindre notre cible, l'équipe-école a mis en place une série de moyens dont la variation des modes de communications, favoriser le contact avec la littérature, en offrant, entre autres, de belles périodes à la bibliothèque et des activités enrichissantes.

Résultats obtenus :

Presque 87% (86,7%) des élèves ont obtenu un résultat équivalent ou supérieur à « B » à la compétence « 4 » au 3^e bulletin. C'est excellent!

Recommandations et ajustements :

Les moyens mis en place ont donné d'excellents résultats. Bravo!

En lien avec le but 3 du MEESR (ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche) qui vise l'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaire chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage, nous avons comme troisième objectif :

OBJECTIF 3 : POUR L'ANNÉE 2014-2015, OFFRIR UN SERVICE D'APPUI À TOUS LES ÉLÈVES QUI ONT REÇU UNE RÉFÉRENCE APPROUVÉE EN PSYCHOÉDUCATION

Cible : Viser un taux de 100%

Le projet Ribambelle vise à dépister les élèves ayant des difficultés d'adaptation à l'école. Outre le dépistage, des classes ont vécu des ateliers permettant d'outiller les enfants pour affronter leurs peurs et reconnaître leurs émotions. Les ateliers animés par les enseignantes formées et les psychoéducateurs sont reconnus par la littérature comme étant des approches efficaces. Suite aux ateliers, les enfants ont des stratégies qui leur permettent de mieux relever les défis du quotidien. Les psychoéducatrices ont aussi rencontré un nombre important d'élèves en individuel ou en sous-groupe.

Résultats obtenus :

Tous les enfants ayant des besoins particuliers ont reçu un service sous une forme ou une autre. Le dépistage précoce fait partie des pratiques gagnantes en éducation. Ce programme donne d'excellents résultats.

Recommandations et ajustements :

- À poursuivre l'année prochaine.
- Importance de la prévention très partagée par l'ensemble du personnel.
- Importance de la formation continue pour répondre aux besoins plus précis des enfants.

OBJECTIF 4: POUR L'ANNÉE 2014-2015, OFFRIR UN SERVICE D'APPUI À TOUS LES ÉLÈVES QUI ONT REÇU UNE RÉFÉRENCE APPROUVÉE EN ORTHOPHONIE

Cible : Viser un taux de 100%

Une orthophoniste travaille quatre jours par semaine à l'école de la Passerelle, auprès des élèves en classe régulière. Elle fait du dépistage, des thérapies et offre de la formation auprès du personnel de l'école.

Résultats obtenus :

Presque tous enfants ayant des besoins particuliers ont reçu un service sous une forme ou une autre. Ce fut grandement apprécié!

Recommandations et ajustements :

À poursuivre. Le service en orthophonie, plus particulièrement au préscolaire, est essentiel pour aider et soutenir les enfants qui ont des besoins particuliers.

En lien avec le but 4 du MEESR (ministère de l'Enseignement, de l'Éducation supérieure et de la Recherche) qui vise l'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire, nous avons comme troisième objectif :

OBJECTIF 5 : EN JUIN 2015, 83% DES ÉLÈVES AURONT UN RÉSULTAT ÉQUIVALENT OU SUPÉRIEUR À « B » À LA COMPÉTENCE « 3 » AU 3^E BULLETIN

Cible : Viser un taux de 83%

Moyens mis en place :

Le premier moyen pour créer un climat propice aux relations harmonieuses chez les enfants est de favoriser les échanges avec les différents intervenants de la communauté. À titre d'exemple, les éducatrices des Centres de petite enfance sont présentes à nos portes ouvertes et les membres du personnel visitent les Centres avant la fin de l'année afin de favoriser la transition vers l'école. L'école est aussi représentée à la Table de concertation des organismes communautaires en lien avec les enfants 0-5 ans. La participation à ce comité permet un arrimage

entre le scolaire et le communautaire permettant ainsi un tissu de protection pour les familles à risque.

Le programme *Ribambelle*, avec les animations en classe, a aussi permis aux élèves de développer leurs habiletés à interagir harmonieusement avec les autres.

Résultats obtenus :

Presque 80% (79,5%) des enfants ont atteint la cible visée. C'est un très bon résultat.

Recommandations et ajustements :

Les moyens sont à poursuivre. Toutefois, il serait intéressant de revoir et/ou d'ajuster nos attentes envers les enfants, en lien avec cette compétence.

OBJECTIF 6 : DÉVELOPPER CHEZ L'ÉLÈVE DE SAINES HABITUDES ALIMENTAIRES

Cible : 2 ateliers de manipulation par année

Moyens mis en place :

Les élèves de l'école ont participé à des ateliers où ils ont eu à manipuler des aliments selon les thèmes des saisons, que ce soit la fabrication d'une compote de pommes, d'une soupe aux légumes ou d'une salade de fruits. La prévention est aussi un moyen d'action pour assurer des collations saines aux enfants. En ce sens, une sensibilisation est faite aux parents lors de la rencontre de la rentrée scolaire. Un rappel est présent à l'agenda scolaire et un suivi est aussi assuré par le service des dîneurs et le service de garde.

Résultats obtenus :

Cible atteinte

Recommandations et ajustements : À poursuivre. Bravo à toute l'équipe!

OBJECTIF 7 : POUR L'ANNÉE 2014-2015, AUGMENTER DE 20 POINTS LE TAUX DE RÉUSSITE DES ÉLÈVES AU TEST DE COURSE DE QUATRE MINUTES ENTRE LE PREMIER RÉSULTAT (1^{ER} BULLETIN) ET LE DERNIER RÉSULTAT OFFICIEL (3^E BULLETIN)

Cible : augmentation de 20 points

Moyens mis en œuvre :

L'enseignante a travaillé un entraînement adapté (notamment par le jeu) aux enfants du préscolaire pour les aider à améliorer leur condition physique.

Résultats obtenus :

Cible atteinte. Bravo!

Recommandations et ajustements :

- À poursuivre. Les moyens mis en place et les attentes plus réalistes ont donné de très bons résultats.

ANALYSE DES RÉSULTATS DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Lorsque nous analysons les résultats, nous pouvons être fiers des résultats. Les cibles ont été atteintes dans la presque totalité des objectifs ciblés. Les moyens mis en place ont donné de très bons résultats. Toutefois, il sera important de revoir et/ou d'ajuster nos cibles en fonction de nos attentes, en se basant sur le programme du préscolaire et en prenant en compte les données et informations provenant des dernières recherches du MEERS (ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche) et la vision ainsi que les orientations de notre commission scolaire.

PLAN DE LUTTE POUR CONTRER L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

Tel que prévu à l'article 83.I de la Loi sur l'instruction publique, nous avons procédé à l'actualisation de notre plan de lutte pour l'année scolaire 2014-2015. Plusieurs autres moyens ont été ajoutés à ceux déjà présents et ont permis d'aider à installer un climat généralement sain et agréable à l'école. La distinction entre une simple chicane d'enfant et de l'intimidation est parfois difficile à faire au préscolaire. Ainsi, cette réalité rend difficile une évaluation exhaustive de la situation de l'intimidation et de la violence à l'école. Cependant, au quotidien, nous constatons une très grande promptitude et la très grande qualité des interventions du personnel lors de situations conflictuelles, de violence et/ou d'intimidation.

Pour l'année 2014-2015, quelques situations problématiques ont été signalées et traitées avec respect et diligence. Aucune plainte formelle sur le traitement de ces dernières n'a été déposée auprès de la direction.

En conclusion, l'intimidation et la violence sont des sujets pris au sérieux à l'école de la Passerelle. Nous constatons que les moyens mis en place par le plan de lutte, les interventions du personnel et la collaboration des parents, permettent aux élèves de vivre dans un environnement où ils peuvent s'épanouir en sécurité.

IMPLICATION ET PARTICIPATION DES PARENTS

Nous avons aussi bénéficié de l'implication et de la grande collaboration des parents au sein de notre école. Ce fut grandement apprécié! Merci!

- Au conseil d'établissement
- À la bibliothèque
- Lors des différentes activités, en classe et au sein de l'école

MOT DE LA FIN

Ce fut une année très positive à tout point de vue.

Merci à tous et chacun de votre implication, de votre engagement et de votre précieuse collaboration!

CHRISTIANE BEAULIEU

DIRECTRICE, ÉCOLE DE LA PASSERELLE

BILAN DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2014-2015

Le conseil d'établissement (CÉ) de l'école de la Passerelle est composé de quatre parents, deux enseignantes, une représentante des services professionnels et d'une représentante du service de garde. La directrice est toujours présente aux rencontres à titre informatif. Le CÉ a tenu six rencontres tout au long de l'année scolaire. Au cours de ces rencontres, plusieurs dossiers ont fait l'objet de réflexion, d'échanges, de discussions et de propositions à approuver ou à adopter, selon le cas. Les rencontres ont été enrichissantes et intéressantes, grâce à l'implication et à la participation active des personnes qui y participaient.

Voici les principaux dossiers et sujets traités :

- Règles de régie interne du CÉ
- Formation du CÉ (postes de président ou présidente, représentant ou représentante au comité de parents)
- Activités éducatives complémentaires (activités socioculturelles)
- Convention de gestion et de réussite éducative (CGRÉ)
- Plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence
- Présentation du projet *Ribambelle*
- Services complémentaires offerts aux élèves (orthophonie, psychoéducation, psychologie, orthopédagogie)
- Campagnes de financement destinées à l'achat de matériel sportif et de matériel d'ergothérapie
- Campagne de souscription : fonds amassés pour l'organisme « J'ai faim à tous les jours »
- Grille-matières : Proposition de reconduire l'éducation physique comme spécialité
- Règles de vie à l'école
- Organisation scolaire - inscriptions des élèves – portes ouvertes
- Critères de sélection de la direction d'établissement
- Semaine des enseignants et enseignantes – Semaine des services de garde
- Photographie scolaire – mise en place des critères de sélection
- Entrée progressive et accueil
- Principes d'encadrement des frais chargés aux parents
- Liste de fournitures scolaires
- Règles de régie interne au service de garde (SDG)
- Présentation des activités du SDG durant les journées pédagogiques
- Révision budgétaire – rapport sommaire – budget 2015-2016
- Parole au personnel – informations sur la vie à l'école – activités et projets
- Comité de parents : informations du représentant au comité de parents de la CSP

Nous apprenons beaucoup sur la vie scolaire, sur le fonctionnement de notre école et sur la Commission scolaire des Patriotes. L'expérience vécue au sein du CÉ s'avère très enrichissante. Merci à la magnifique équipe de la Passerelle!

CHRISTINE LAPRISE

PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT